

Face aux pluies d'amende en Aveyron, STOP au silence !

Souvenez vous... C'était au mois de mai 2020, nous retrouvions la beauté du printemps dans l'allégresse de nos balades, et nous apprenions dans la nuit que le dernier bastion des Gilets Jaunes Aveyron encore dressé à proximité d'un rond point était en train de se consumer*, ne laissant finalement qu'un petit tas de cendre et d'objets éparses, seuls vestiges de la vie qui s'était créée là.

Alors évidemment, nous avons voulu aller voir, se rendre compte et sentir dans nos chairs cet ultime acte visant à briser définitivement nos solidarités acquises lors de ces dernières années de lutte. Car c'est bien de distanciation sociale dont il s'agit : **nous empêcher par tous les moyens de nous retrouver, de nous organiser, de nous défendre face à ce gouvernement qui en profite pour imposer ses lois dans l'urgence et la peur.**

Et voilà que l'on donne aux forces de l'ordre une nouvelle arme, bien pernicieuse, en leur permettant de mettre des amendes sans justification, sans identification, sans verbalisation et même par vidéo-surveillance. Des amendes simplement pour se trouver là, dans un espace public, pour exprimer notre désarroi et notre colère, mais aussi nos envies pour construire le monde de demain.

Et en réalité **des amendes pour appartenir à des mouvements de contestation** (*le fichage politique des militants existe déjà*) **ou pour faire renaître une presse libre** en Aveyron. Parce que qu'il est réellement reproché dans ces P.V, ce ne sont pas les faits -mensongers d'ailleurs – mais bien une appartenance politique qui semble déranger et inquiéter. Pour preuve, lorsqu'il s'agit de rassemblements non autorisés de flics, aucune amende n'est délivrée, évidemment. Et cette tolérance ne vaut pas que pour les flics...

- Parce que la liberté de manifester est un **droit fondamental**
- parce que nous sommes **en état d'urgence permanent** depuis plus de 15 ans et que ça suffit,
- Parce que la **loi de sécurité globale** ne fait malheureusement qu'inscrire dans la loi ce qui est déjà pratiqué (fichage généralisé, vidéo-répression, restriction de la liberté de la presse...)
- Parce qu'ils **ne nous imposeront pas le silence,**

on se donne rendez-vous le mardi 2 février à 13h30
devant le tribunal de Rodez,
pour contester l'amende de deux personnes présentes ce jour de mai, dont un journaliste.

Ne baissons pas les bras, ne nous laissons pas faire, **contestons massivement toutes ces amendes abusives et échangeons nos expériences pour être plus fort.**

Et faisons appel à l'intelligence collective pour **assurer la protection de chacun**, que ce soit vis-à-vis de l'épidémie ou vis-à-vis de la répression qu'elle produit.

On ne lâche pas, on est encore là !

Pour la signature, nous pourrions mettre Amassada, gilet jaune, collectif contre la réforme des retraites, etc. car nous sommes à la fois un peu de tout ça et sans doute beaucoup plus.

* nous n'en saurons pas d'avantage sur l'origine de cet incendie criminel, mais nous ne sommes plus dupes de certaines méthodes de nos dirigeants et de leur milice.